



# Coût du capital

Janvier 2014



## édito

Bonjour à tous,

La CGT a lancé une campagne sur le coût du capital. Pourquoi ? Depuis plusieurs mois, voire des années, le patronat et les gouvernements successifs, relayés par des « experts », nous expliquent très régulièrement que le problème des entreprises serait le niveau des salaires. En clair, nos revenus directs et socialisés (cotisations finançant la protection sociale) seraient la cause de l'augmentation du chômage, de la casse de l'industrie...

Il est temps de remettre les choses à l'endroit. Les salaires ne sont pas un problème ; les augmenter est une des solutions pour sortir de la crise, relancer la consommation et l'emploi.

Cette question n'est pas une affaire d'experts économiques, elle est accessible à tous.

Ce livret a pour objectif d'aider chacune et chacun à intervenir dans ce débat au sein même de son groupe et son entreprise. La Fédération est disponible pour aider à organiser des journées d'étude avec pour objectif principal : **gagner des augmentations générales de salaires pour tous.**

## sommaire

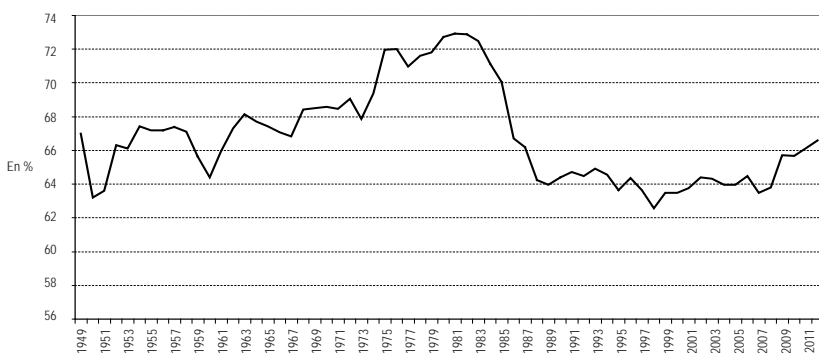
<b>Répartition des richesses en France</b> Indicateurs sur la situation économique	p. 3
<b>Création de richesses</b> Création et répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise	p. 8
<b>Quelle intervention syndicale ?</b> Les points à regarder dans les comptes de l'entreprise Des outils pour l'intervention syndicale dans les comptes de l'entreprise	p. 14

# La répartition des richesses en France

## Dévalorisation du travail

La sous-rémunération du travail, c'est-à-dire la diminution de la part de la richesse créée qui revient au travail, s'est accentuée. Ainsi, la part des salaires (y compris les cotisations sociales) dans la valeur ajoutée des entreprises industrielles et des services, a reculé de 10 points entre 1983 et 1989. Chaque point représente 10 milliards d'euros par an. Aussi, si la part des salaires était ramenée au niveau d'il y a trente ans, les salariés auraient droit à 100 milliards d'euros de plus en revenus et cotisations sociales. Cela aurait eu des retombées positives sur l'économie réelle et le financement de la protection sociale.

Evolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée  
*source INSEE*

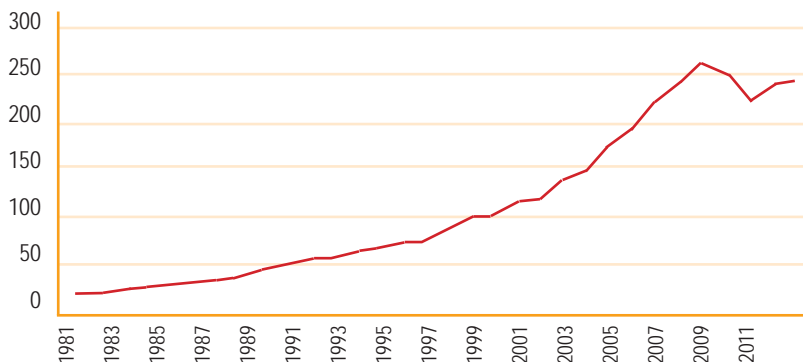


## La course aux dividendes

Les dividendes pèsent de plus en plus sur l'économie. En France, la consommation des ménages est le moteur de l'économie. 57% du PIB (de la richesse produite) du pays en dépendent. Pourtant, en trente ans, le montant des dividendes versés a été multiplié par 20. Cela signifie qu'une part grandissante de la richesse créée par le travail ne sert pas à alimenter l'économie ou à répondre aux besoins, mais est stérilisée par les financiers...

Aujourd'hui, la France est le 3<sup>ème</sup> pays, après la Suède et la Belgique, qui verse le plus de dividendes aux détenteurs du capital des entreprises (*source «Approche de la compétitivité française», document cosigné par le MEDEF, l'UPA, la CGPME, la CFDT, la CFTC et la CGC*).

### Accroissement des dividendes versés aux actionnaires en milliards d'Euros



#### Infographie :

*En 1981, les dividendes versés aux actionnaires représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières.*

*En 2012, ils représentaient 45 jours, soit 4,5 fois plus.*

## Les conséquences : Faire toujours plus avec toujours moins de moyens

### Placer plutôt qu'investir

L'UIMM, le patronat de la métallurgie, nous explique que les marges des entreprises sont trop faibles pour qu'elles investissent et créent de l'emploi. Ce raisonnement n'est pas crédible, car depuis plus de 20 ans, les entreprises ont privilégié les bénéfices pour verser des dividendes au lieu d'investir dans la Recherche & Développement (R&D) notamment. En Allemagne, les entreprises, en proportion de leurs bénéfices, versent moins de dividendes.

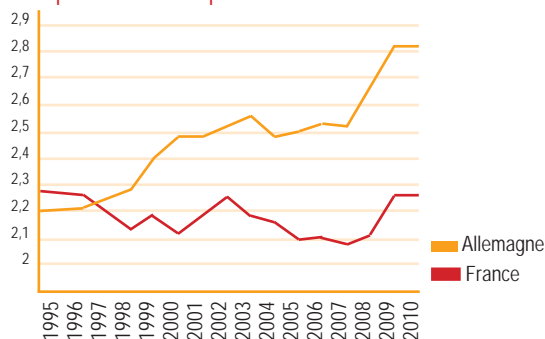
#### Dépenses de R&D en % des dividendes

sources : OCDE, INSEE



Les dépenses en R&D n'ont cessé de diminuer depuis plus de vingt ans. En Allemagne toujours, le taux de R&D, en pourcentage du PIB, est largement supérieur à celui de la France depuis plus de 15 ans.

#### Comparaison des dépenses de R&D en % du PIB en France et en Allemagne

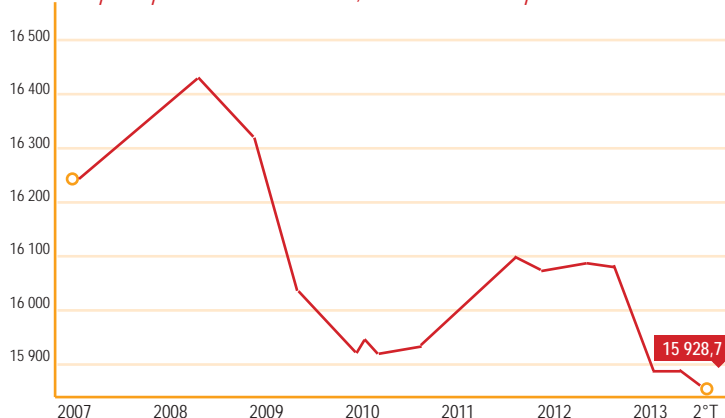


## L'emploi laminé

Dans l'ensemble du secteur privé, des emplois sont détruits. Ainsi, après le pic de début 2008 (plus de 16,4 millions de salariés), la France compte 15,93 millions d'emplois, soit 500 000 emplois en moins. Or, le nombre d'actifs augmente. Cela conduit inexorablement à une hausse du chômage. En France, 5 millions de personnes sont actuellement à la recherche d'un emploi.

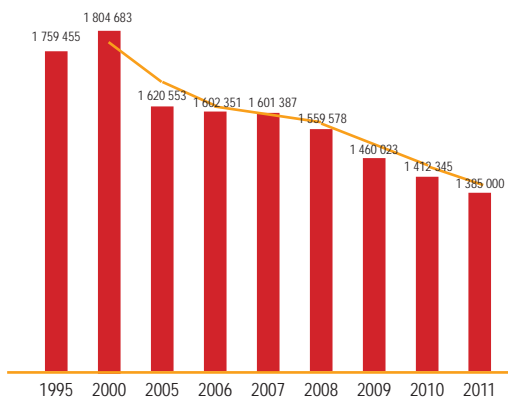
Nombre d'emplois détruits en France

*Secteurs principalement marchands, en millions d'emplois - source INSEE*



La crise a été un nouvel argument pour le patronat. Ainsi, **dans la métallurgie**, 200 000 emplois ont été détruits de 2000 à 2007 dans le cadre des restructurations malgré une conjoncture favorable. Depuis 2008, la crise n'a fait qu'accélérer le processus.

Evolution des effectifs dans la métallurgie en France  
*en milliers d'emplois*



## Les salaires sacrifiés

- Pour l'ensemble des français, le pouvoir d'achat a reculé de 1% en 2012. C'est le premier recul depuis 1984 d'après l'INSEE.
- 50% des salariés en France gagnent moins de 1 675 € bruts par mois.
- Environ 3,1 millions de salariés touchent le SMIC, 8% des salariés hommes contre 13,9% des salariées femmes. Ce montant est pourtant censé être réservé aux salariés sans expérience, ni qualification reconnue.
- Au 1<sup>er</sup> trimestre 2013, plus de 83% des recrutements dans les entreprises de plus de 10 salariés ont été faits en CDD (source Pôle Emploi).
- Les femmes gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes (DARES).
- Plus de 21 millions de personnes en France ne partent pas en vacances (INSEE).

## Creusement des inégalités

Pour une majorité, les fins de mois difficiles arrivent de plus en plus tôt. 1,4 million de salariés, soit 6,3% ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Outre l'insuffisance des salaires et pensions, la part des dépenses préengagées (loyer, impôts, remboursement de crédits...) ne cesse d'augmenter dans le budget des ménages. Ainsi, les ménages les plus modestes consacrent 1/3 de leurs revenus à leur loyer.

A l'opposé, les riches s'enrichissent. En une décennie, la fortune totale des 500 français les plus riches a plus que quadruplé, alors que le produit intérieur brut (PIB), lui, n'a que doublé.

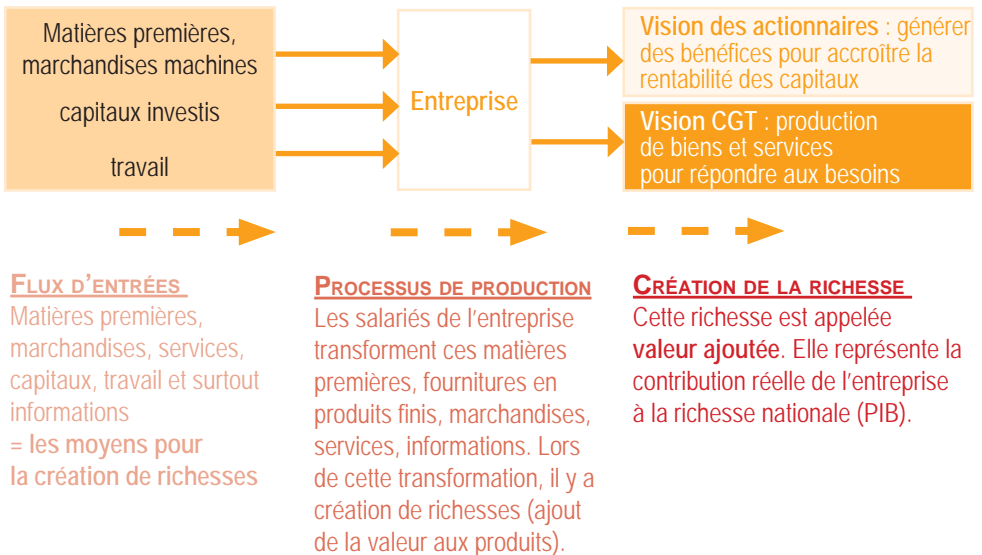
- Les 20% de ménages les plus riches gagnent aujourd'hui 4,5 fois plus que les 20% les plus pauvres (ce rapport était de 4 en 2006).
- Les 10% des ménages les plus riches détiennent 48% du patrimoine quand les 50% de ménages les moins riches en possèdent 7% (Source INSEE 2010).
- En France, les 500 plus grosses fortunes ont vu la valeur de leur patrimoine progresser de 25% en un an (source Challenges).

# La création de richesses au sein de l'entreprise

## Comment se crée la richesse dans l'entreprise ?

L'entreprise est une entité sociale de production des biens et services. Pour fonctionner, elle a besoin de flux d'entrées : des matières premières, des marchandises, des services, des capitaux, et surtout du travail.

Par le processus de production, l'entreprise transforme ces ressources en produits finis destinés aux marchés de biens de consommation (grand public) et aux marchés de biens de productions (les autres entreprises). Ce processus de transformation par le travail humain, crée de la richesse (ajout de valeur aux ressources), cette richesse est donc bien créée par le travail.



Les employeurs ne paient pas les salariés à hauteur de la richesse qu'ils créent par leur travail. C'est cette différence qui est à l'origine de la plus value pour l'entreprise.

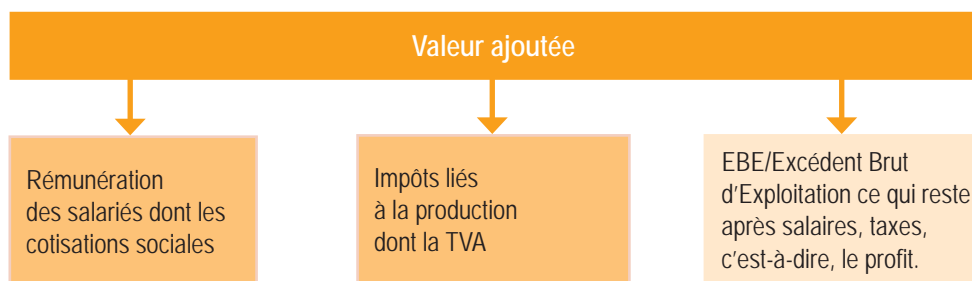


## La valeur ajoutée

### La répartition de la valeur ajoutée : intérêts opposés entre employeurs et employés

La **valeur ajoutée** est la différence entre la valeur finale de la production (valorisée par le chiffre d'affaires) et la valeur des biens utilisés dans le processus de production. C'est pour cela que la valeur ajoutée est une mesure de la richesse créée dans l'entreprise.

La valeur ajoutée se divise en 3 grandes parties. On constate ainsi que l'intérêt des actionnaires est de payer le moins d'impôts et de verser le moins de salaires possible sur cette richesse nouvellement créée afin d'en conserver la plus grande part.



### L'enjeu du partage de la valeur ajoutée

La lutte syndicale dans l'entreprise se cristallise autour de la question du partage de la valeur ajoutée entre le capital et le travail. Autour de la répartition de la richesse créée à l'entreprise, il y a des enjeux politiques déterminants pour l'avenir de l'entreprise.

Ces dernières années, la sous-rémunération du travail, caractérisée par un partage de la valeur ajoutée au profit du capital, est une source d'explosion des inégalités économiques et sociales.

De plus en plus de richesse créée par le travail est accaparée par les investisseurs (actionnaires et banques) à travers la distribution des dividendes et intérêts, au détriment des investissements productifs, des salaires, de la préservation des ressources naturelles... c'est ce qu'on appelle le coût du capital.

**La répartition de l'EBE** (Exédent Brut d'Exploitation) reflète l'étape où l'entreprise choisit le niveau de rémunération des apporteurs de capitaux et par conséquent le niveau d'investissement dans des machines, dans la recherche, dans la formation des salariés, dans des embauches, voire de mettre l'argent en réserve pour améliorer sa trésorerie.

Production				
Valeur ajoutée				Consommations intermédiaires
Impôts et taxes liés à production	Masse salariale	Exédent brut d'exploitation <sup>1</sup>		
		Intérêts = richesse prélevée par les banques	Dividendes = richesse versée aux actionnaires	Impôts sur les sociétés
				Épargne brute <sup>2</sup>
				Investissements productifs Placements financiers

1. L'excédent brut d'exploitation des entreprises est redistribué sous trois formes principales : une part va au paiement de l'impôt sur les sociétés, une part sert à payer les intérêts des emprunts contractés dans le passé, une part rémunère directement les propriétaires du capital. Ces deux derniers flux sont à double sens : les entreprises versent des intérêts et des dividendes, mais elles peuvent également en toucher, lorsqu'elles possèdent des titres d'autres entreprises.

2. L'épargne peut alimenter la trésorerie, ou autofinancer les investissements nouveaux. L'entreprise peut investir au-delà de son niveau d'épargne en faisant appel à de nouveaux emprunts.

## Pourquoi la valeur ajoutée n'apparaît plus visiblement dans les nouvelles normes comptables ? (normes IFRS)

La logique de ces normes est de privilégier la vision «investisseurs», d'identifier les éléments rendant compte de la valeur marchande de l'entreprise, plutôt que d'identifier sa contribution à la création de richesses, à la réponse aux besoins, une norme comptable est d'abord une construction idéologique, une référence relative à un objectif pas une référence absolue.

La comptabilisation à la juste valeur des actifs de l'entreprise, clé de voute de la norme IFRS, ne transmet pas nécessairement un message neutre et objectif. En effet, avec ces normes, c'est le marché qui détermine la valeur de l'entreprise contrairement à la comptabilité du coût historique qui permettait le calcul de la valeur économique de l'entreprise par les richesses qui y sont créées c'est-à-dire sa valeur ajoutée et son patrimoine accumulé.

## Où part la richesse créée ? Qui prend la plus grande part du gâteau ?

Les gouvernements et le patronat estiment que le travail « coûte trop cher » à l'entreprise. Ils s'efforcent donc de réduire la part revenant aux travailleurs dans cette richesse créée par eux-mêmes.

Pour la CGT, le salaire n'est pas un coût. C'est une promesse de vie, car le salaire est réinjecté dans l'économie, sous forme d'impôts, de consommation (la consommation des ménages compte pour 57% dans le PIB). Cet argent contribue à la dynamique de l'économie réelle.

Les maux dont souffre l'économie française, sont dus, pour une grande part, à l'avènement d'un régime d'accumulation du capital qui a été défavorable à l'activité en général et aux revenus du travail en particulier, et qui a favorisé la rente financière, au détriment de l'investissement productif.

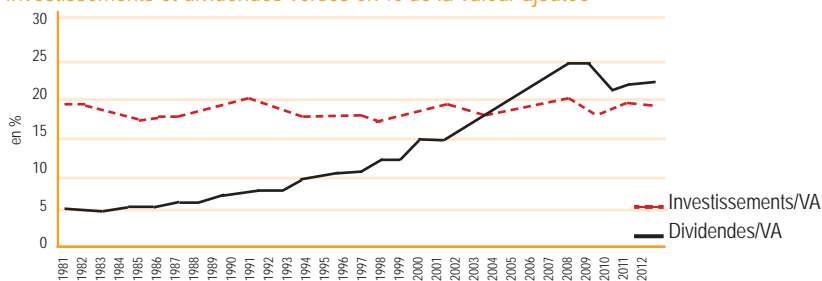
Aujourd'hui, 25% de richesses créées par le travail partent dans les poches des actionnaires et cette part ne cesse d'augmenter. Pendant que la part du travail dans la richesse a reculé de 10 points, les actionnaires gagnent, chaque année, 100 milliards d'euros supplémentaires.

Contrairement aux salaires, le capital ne contribue pas à faire vivre l'économie. Ses revenus seront, pour l'essentiel, placés sur les marchés financiers à des fins spéculatives. C'est ce que l'on appelle la « bulle financière ».

Quant aux impôts, les procédés d'optimisation fiscale et les paradis fiscaux, sont là pour soustraire des montants considérables à la collectivité nationale.

L'argent versé aux actionnaires n'est pas ré-injecté dans les investissements. Comme le montre le graphique ci-dessous, la hausse des dividendes versés aux actionnaires n'a pas conduit à la hausse des investissements, bien au contraire.

Investissements et dividendes versés en % de la valeur ajoutée



## C'est quoi le coût du capital ?

On peut dire que le capital est composé de deux parties appelées :

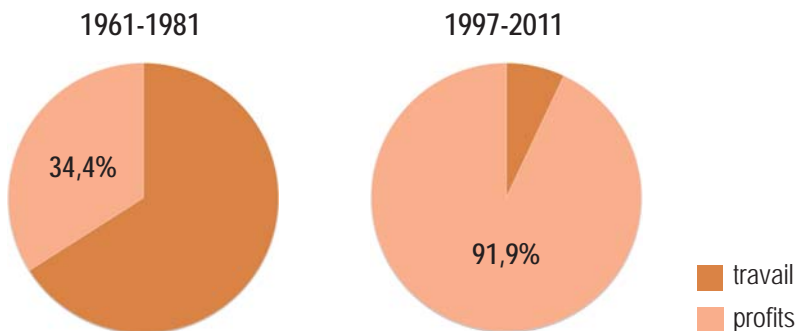
- **Le coût du capital productif ou coût réel** correspond à l'effort collectif nécessaire pour produire de nouveaux biens destinés à améliorer le capital productif de l'entreprise et accroître alors ses richesses. A cela s'ajoute le coût lié au risque entrepreneurial inhérent à l'investissement productif qui est engagé à long terme. En d'autres termes, **c'est la part du capital qui sert à financer l'activité réelle.**

- **Le surcoût du capital** (surcoût financier et rentier du capital), est la somme des intérêts excessifs versés à la finance, des dividendes excessifs et autres profits distribués et non réinvestis, mais aussi des loyers excessifs divers soumis à la spéculation foncière et immobilière par d'autres rentiers ou par les mêmes. On peut y ajouter les sur-salaires des très hauts cadres et dirigeants, car ils sont directement liés à la financiarisation de l'économie et c'est pour cela qu'ils sont exorbitants. Ce sont pour une part des rentes financières. Cette rente financière n'a pas cessé d'augmenter depuis les années 80, pour atteindre des sommets environ 50 à 70% du montant de leurs investissements.

## Comment estimer le coût du capital?

L'étude du Clersé (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Économiques) montre qu'en 2011, le surcoût du capital pour l'ensemble des sociétés non financières est de 94,7 milliards d'euros. En le rapportant au « vrai » coût du capital qui (l'investissement en capital productif) était de 202,3 milliards d'euro, on obtient un surcoût de 50%.

Part annuelle des profits par le travail accaparée par les actionnaires et les banques.



## 200 milliards d'euros de cadeaux au patronat : Les entreprises coûtent de plus en plus cher à la collectivité

Les 4500 dispositifs d'aides aux entreprises représentent 200 milliards d'euros, soit 10% de la richesse produite (PIB). C'est un manque à gagner pour l'Etat, donc pour les services publics et la protection sociale. Cela représente plus d'un quart du budget annuel de l'éducation nationale. Le pouvoir d'achat des français a diminué de 0,9% avec l'augmentation de la TVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le président Hollande a annoncé 30 milliards d'euros de nouveaux cadeaux aux entreprises.

- 20 milliards de CICE (Crédit Impôts Compétitivité Emploi) accordés aux entreprises en 2014.
- 6 milliards de CIR (Crédit Impôts Recherche) accordés aux grands groupes qui n'hésitent pourtant pas à sacrifier leur recherche en France.
- 7 milliards de gains grâce à la «niche Copé», mécanisme d'exonération fiscale en faveur des grandes entreprises françaises.
- 27,6 milliards, c'est le coût pour le budget de l'Etat de la trappe à bas salaires que constituent les exonérations de charges consenties sans distinction aux entreprises, et qui servent à nombre de sous-traitants, soumis à leurs donneurs d'ordres, de variable d'ajustement.
- 42 milliards de gains grâce à la création des Holdings.
- 60 milliards de gains grâce à l'évasion fiscale et autres «paradis fiscaux».

D'après nos estimations, ces aides représentent de 19 à 21 milliards d'euros dans la métallurgie.



Suite au pacte de responsabilité annoncé par le Président de la République, la branche famille de la Sécurité Sociale ne sera plus financée par les cotisations sociales.

Pour les entreprises, cette annonce est potentiellement un nouveau cadeau de 30 milliards d'euros.

### Quels axes de travail CGT pour se réappropriier les comptes de l'entreprise ?

*Les questions à poser aux experts ou comment réaliser un cahier des charges qui assure une expertise utile dans notre action syndicale ?*

Dans son analyse du rapport de gestion, l'expert non seulement pourra aider à faire une analyse sur la situation financière et comptable de l'Entreprise, mais aussi à comprendre quelques écritures comptables, qui font l'objet d'opérations purement financières telles que :

#### Au niveau du plan comptable

**Les stratégies de provisionnements.** Les comptes de provisions pour dépréciations d'actifs, pour risques et charges et les provisions réglementées, sont des écritures comptables validées par les commissaires aux comptes, mais ils peuvent faire l'objet de techniques comptables créatives (écritures comptables pour faire des gains fiscaux ou un instrument d'amélioration des comptes). C'est ce qui s'appelle **optimisation fiscale**. Certaines entreprises en font un très large usage, c'est notamment sous diverses appellations dont il y a tout lieu de se demander si elles correspondent vraiment à des charges ou risques réels. D'autant que leur poids global dans le passif paraît très important.

→ A cet effet, les experts doivent estimer l'écart d'acquisition concerné (écart entre le montant de la provision et la réalité) et les motifs de la provision.

Par exemple, les comptes publiés par Renault pour l'exercice 1999 étaient riches d'enseignements. Alors que l'entreprise affichait une marge opérationnelle record à 14,5 milliards de francs (+15%), son bénéfice net consolidé s'élevait à 3,5 milliards de francs ( en baisse de 60,3% par rapport à l'année précédente). Cette différence s'expliquait principalement par la politique de provisions de l'entreprise. D'une part, Renault avait enregistré une provision de 1,94 milliard au titre de la restructuration de Nissan. D'autre part, la totalité du dispositif de retraites anticipées des salariés courant jusqu'à 2004 avait été provisionnée à hauteur de 3,8 milliards.

**La provision pour restructuration.** Ce compte est utilisé dans 4 cas de figure :

- L'augmentation de la productivité pouvant se traduire par des mesures de modernisation à court, moyen ou long terme.

- L'abandon d'un secteur d'activité.
- La mise en conformité avec une décision réglementaire (nouvelles normes d'environnement, de sécurité, de production, ...).
- La réorganisation suite aux opérations de rapprochement avec d'autres sociétés ( par exemple la suppression des services «en doublon» lors d'une fusion).

→ L'entreprise a-elle passé des provisions ? si oui, pourquoi ? Les experts doivent dans ce cas de figure, vérifier le montant et l'enjeu de ce compte dans la stratégie future de la direction.

En 2012, les groupes du CAC 40 auraient déduit de leurs résultats 17 milliards d'euros pour dépréciation d'actifs.

**Le nettoyage des comptes** (Big Bath) est utilisé lorsque les managers décident de liquider les pertes et d'apurer les comptes. Lors du changement de dirigeant, le nouveau responsable peut constituer, dès son arrivée, d'importantes provisions pour restructurations, dans l'optique d'assainir la situation et de nettoyer la comptabilité des conséquences des artifices utilisés par ses prédécesseurs. Parfois, ces provisions n'ont pas pour but de traduire objectivement les risques réels de l'entreprise. Le nouveau dirigeant peut avoir intérêt à constater un maximum de charges sur l'exercice de succession afin de reporter la responsabilité des pertes sur son prédécesseur et préserver ainsi sa réputation. Avant l'annonce du plan de restructuration, des dirigeants peuvent aussi vouloir réduire les bénéfices afin d'éviter des négociations difficiles avec les salariés ou les syndicats et de justifier plus aisément certaines mesures (licenciements, fermetures d'usines).

## Au niveau des opérations financières

**Leverage Buy Out** est un mécanisme financier qui permet l'acquisition d'une entreprise par la dette. Il s'agit de ponctionner les ressources internes de l'entreprise pour rembourser ses créanciers, la privant du même coup des moyens nécessaires pour assurer sa croissance. Les actionnaires achètent l'entreprise sans disposer de la totalité des fonds. C'est l'entreprise rachetée qui rembourse elle-même l'emprunt.

Par exemple, un célèbre loueur de voiture a été racheté en 2006 par un fonds d'investissement pour un milliard d'euros. En 2012, ce loueur a perdu plus de 269 millions notamment en raison du poids de la dette du LBO, qui est basée sur une activité, qui dans ce cas était en baisse.

Si l'entreprise a fait ou fera l'objet d'une LBO, l'expert doit vérifier les perspectives futures de la direction.

**Les managements fees** sont des charges facturées par la société mère à ses filiales, en contrepartie de services administratifs rendus et/ou d'une implication dans la gestion et/ou la définition de la stratégie. Dans certains cas, il peut s'agir de dividendes déguisés, ce qui constitue alors un abus de bien social.

→ L'expert doit vérifier les montants de ces charges avec les comptes et les justificatifs.

**Frais de structure ou de holding.** Une société holding apporte des avantages fiscaux à ses dirigeants.

Par exemple, les dirigeants de l'Oréal ont créé une holding (Thétys) où sont logées les actions qu'elle détient dans son capital. C'est seulement l'argent qui est sorti des comptes de la holding qui est imposé à l'impôt sur le revenu (IR). Si elle n'a pas de gros besoins, l'IR sera donc calculé sur une somme relativement faible, comparée aux dividendes effectivement versés par L'Oréal sur le compte de Thétys.

**Redevances** : ce sont les concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires. Elles sont versées, en fonction du chiffre d'affaires, pour l'acquisition d'un fonds de commerce ou d'un brevet et peuvent constituer non des charges mais la contrepartie de l'acquisition d'un élément d'actif.

→ L'expert doit vérifier que le montant des redevances n'est pas sous-évalué.

**Emprunt inter groupe** : c'est le remboursement d'un emprunt à une société du même groupe située dans un autre pays (le plus souvent un paradis fiscal).

Le CCFD (Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) cite dans son rapport que Total, Peugeot, Saint-Gobain, France Telecom, Carrefour, EDF, GDF, entreprises hors secteur bancaire, sont installées dans des paradis fiscaux.

Par exemple, Schneider Electric possède 200 filiales dans les «paradis fiscaux», soit plus de 33% du nombre des sociétés présentes dans le groupe. Parmi les entreprises du CAC 40, en dehors du secteur bancaire, Schneider Electric est classé en 2<sup>ème</sup> position derrière LVMH.

→ L'expert doit être attentif à ce type d'emprunt.



## Au niveau des aides publiques et exonérations

Il faut savoir qu'au sujet des aides publiques, le CE doit être informé. Cela est introduit dans le code du travail par l'article R.2323-7-1, applicable quelle que soit la taille de l'entreprise. Le CE est informé et consulté après notification à l'entreprise de l'attribution directe de la subvention, prêts ou avances remboursables, qui a été fixé à 200 millions d'euros pour les subventions et 1 500 millions d'euros pour les pertes et avances remboursables. Les élus doivent impérativement être informés des aides attribuées à leur entreprise.

*Les exonérations de cotisations sociales et le CICE peuvent se calculer sur l'ensemble des salaires.*

### Les exonérations de cotisations sociales

Tous les salaires jusqu'à 1,6 Smic soit 2 288,35 euros sont concernés. Elles s'élèvent à plus de 30 milliards d'euros chaque année. Par exemple, pour un salarié payé au Smic, l'entreprise bénéficie de 371,86 euros d'exonération par mois soit 4 462 euros par an.

Salaires mensuel brut en €	1 430,22	1 600	1 800	2 000	2 200	2 300
Exonération Fillon mensuelle en €	371,86	298,24	211,68	125	38,28	0
Exonération Fillon annuelle en €	4 462,32	3 578,88	2 540,16	1 500	459,36	0

**Le crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)** est un avantage fiscal qui concerne les entreprises employant des salariés et équivaut à une baisse de leurs «charges» sociales. Le CICE doit être imputé sur l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année au cours de laquelle les rémunérations prises en compte pour le calcul du CICE ont été versées. Son coût est estimé à 20 milliards d'euros chaque année.

*Comment se calcule le CICE ?*

$$\begin{array}{|l} \text{Masse salariale brute} \\ \text{ne comprenant que} \\ \text{les salaires inférieurs} \\ \text{à 2,5 Smic sur 1 an} \end{array} \times \begin{array}{|l} 4\% \text{ (en 2013)} \\ 6\% \text{ (en 2014)} \end{array} = \begin{array}{|l} \text{Montant du crédit} \\ \text{d'impôt} \end{array}$$

→ Pour ces deux points, avec le bilan social, l'expert peut faire des simulations à partir des chiffres de la masse salariale.

## Les premiers réflexes à adopter à partir du compte de résultat ou de sa synthèse présentée en CE

- 1.** Comparer d'une année sur l'autre les variations des chiffres : si un élément varie de manière trop forte d'une année à l'autre cela mérite une question.
- 2.** La variation du chiffre d'affaires : s'il baisse, pourquoi ? Si des clients ont été perdus, pourquoi ?
- 3.** Comment varie la masse salariale par rapport au chiffre d'affaires ? Si elle augmente moins vite que le chiffre d'affaires, pour quelles raisons ?  
Trois pistes à étudier :
  - soit l'entreprise sous-traite plus,
  - soit les coûts des matières premières augmentent,
  - soit les gains de productivité sont captés par l'entreprise.
- 4.** Le résultat d'exploitation donne la vision de ce que réalise vraiment l'entreprise sur son activité réelle
- 5.** Le résultat financier est à scruter attentivement car c'est là que se trouvent les frais financiers versés à un groupe, une holding
- 6.** Dans les charges identifiées, si les montants ne semblent pas démesurés par rapport aux autres dépenses, notamment pour :
  - Les frais de holding.
  - Management fees.
  - Loyers.
  - Prêts et intérêts bancaires.
  - Les dividendes versés à d'autres filiales.
  - Achat de matières.

## Le surcoût du capital dans l'entreprise Quelques pistes pour le calculer

*Les élus de CE peuvent trouver dans le compte de résultats :*

- **Prêts bancaires à taux élevés.** Par exemple, les sites de Delphi Europe pour se financer doivent passer par le siège européen du groupe qui pratique des taux plus élevés que le marché.
- **Rachats d'actions.** PSA a procédé à plus de 3 milliards d'euros de rachat d'actions entre 1999 et 2011.
- **Frais de structures, management fees.** KME, depuis son rachat par un fonds d'investissement, remonte de l'argent à son actionnaire et les investissements sont minimes.
- **Emissions de titres obligations.** Alcatel-Lucent ou Soitec, pour trouver des fonds, ont du émettre des obligations à des taux de 6,25% (le livret A est à 1,25%).
- **Dividendes.** Dans la métallurgie, de 2008 à 2012, 20,5 milliards d'euros de dividendes ont été versés par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires.
- **Loyers location-matériel.** C'est le cas de Renault Retail Group. Tous les garages du réseau Renault payent leur loyer à une SCI qui dépend directement du siège.
- **Sur-rémunération des dirigeants.** La direction de PSA avait provisionné plus de 70 millions d'euros pour les «retraites chapeau» de ses dirigeants dont plus de 20 millions d'euros pour le PDG Varin.
- **Frais remontés à une holding.** Il est nécessaire de rester vigilants pour éviter un dividende déguisé, l'abus de bien social.
- **Achat de matières premières d'une filiale du groupe.** Dans ce cas, toutes les matières sont achetées à une centrale d'achat.

## Propositions CGT

- Revalorisation du SMIC à 1700 euros bruts. Salaire minimum pour un salarié sans expérience ou qualification reconnue.
- La revalorisation des salaires :
  - Par l'ouverture immédiate de négociations dans les entreprises et la branche.
  - Pour répartir plus justement les gains de productivité et favoriser la croissance et l'emploi.
  - Pour maintenir et faire progresser le pouvoir d'achat. 1% de salaire en plus, c'est 2,5 milliards d'euros supplémentaires pour alimenter la croissance.
  - Pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes dont le montant est estimé à 10 milliards d'euros supplémentaires pour financer la Sécurité Sociale.
  - Pour rémunérer à leur juste valeur les qualifications.

La CGT demande l'intervention des représentants des salariés dans les comptes des entreprises afin notamment d'éviter des erreurs stratégiques souvent fatales pour l'emploi.

Les représentants des salariés doivent avoir leur mot à dire pour exiger que les gains de productivité réalisés donnent lieu à des revalorisations de salaires.